

Image not found or type unknown



Appel suite jugement défavorable

Par **cleo02**, le **02/02/2013 à 12:11**

bonjour à tous..rnjai reçu le jugement défavorable du tribunal.. j'étais sur de gagner mais mon avocat ne m'a pas très bien défendu(je trouve). je souhaite faire appel et je souhaite me défendre tout seul. est ce possible?rnmrci de vos réponses

Par **amajuris**, le **02/02/2013 à 12:18**

bjr,rnimpossible de répondre sans connaître votre tribunal d'appel et de quel genre de litige il s'agit.rnmais en principe l'avocat est obligatoire sauf cas particuliers.rncdt

Par **cleo02**, le **02/02/2013 à 12:42**

merci de me répondre aussi vite..rnil s'agit du tribunal des prud'hommes... le litige était licenciement sans cause réelles et sérieuse.